

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 09 décembre 2021

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 03/12/2021

Présents : 19

Dont Présents non votants :0

L'an deux mille vingt-et-un et le neuf décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS

Représentés : 1

Votants: 20

Pour: 20

Présents : Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Daniel BARTHES, Christian BIES, Laurent BRUNET, Josian CABROL, Catherine COMBES, Béatrice FALCOU, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Martine GIL, Jean-Louis LAFAURIE, Pierre MATHIEU, Kléber MESQUIDA, Marie-Pierre PONS, Séverine SAUR, Jacques SOULIGNAC, Didier VORDY, Marc FIDEL

Contre: 0

Représentés: Francis BOUTES par Daniel BARTHES

Abstentions: 0

Présents non votants :

Excusés: Thierry CAZALS, Mariette COMBES, Elisabeth DAUZAT, Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Marie-Line GÉRONIMO, Audrey IMBERT, Marie LORENTE, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Olivier ROUBICHON-OURADOU, Béatrice TÉROL, Philippe VIDAL

Absents:

Objet: Contrat : contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE)

Le 20 novembre 2020, le premier ministre Jean Castex invitait les territoires à construire un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État.

Le contrat de relance et de transition écologique (CRTE), signé pour six ans, illustre la généralisation d'un nouveau mode de collaboration entre l'État et les collectivités territoriales. Il intègre les dispositifs d'accompagnement de l'État à destination des collectivités territoriales, considérablement renforcés par les crédits du plan de relance lors des deux premières années.

Le CRTE est la traduction de l'ambition d'un projet de territoire : la transition écologique et la cohésion territoriale sont **la colonne vertébrale de ce contrat**, qui s'appuie sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs territoriaux, publics comme privés, tous impliqués dans la relance.

L'État a retenu le périmètre du Pays Haut Languedoc et Vignobles comme périmètre de contractualisation le 16 mars dernier.

Après la signature du protocole entre l'État, les Communautés de communes (Sud Hérault, Grand Orb, Les Avant-Monts, Du Minervois au Caroux) et le Syndicat mixte le 25 mai 2021, le démarrage de l'étude avec le soutien des cabinets Terres d'Avance et Grand Public a permis d'élaborer un diagnostic territorial, et de définir une vision partagée et cohérente en définissant les orientations stratégiques, les objectifs stratégiques et opérationnels ainsi qu'un plan d'actions à mettre en œuvre sur le territoire.

Deux réunions majeures le 13 juillet 2021 à Pierrerue et le 5 octobre 2021 à Cessenon-sur-Orb ont permis de s'accorder sur le projet de territoire « **POUR UN TERRITOIRE DURABLE, RURAL, ATTRACTIF, DYNAMIQUE, ET INCLUSIF** ».

Afin d'engager la démarche, un contrat de relance et de transition écologique a été rédigé mettant en exergue la volonté commune de mettre en œuvre un plan d'actions pour les six années à venir, au service de la population et adapté aux besoins des citoyens.

Monsieur le Président remercie l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur le contrat présenté et, le cas échéant, l'autoriser à signer tous documents nécessaires à sa mise en œuvre.

Oui l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, se prononce favorablement sur le contrat présenté et autorise le Président à signer tous documents nécessaires à sa mise en œuvre.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Fait à Pierrerue le 09 décembre 2021

Le Président,
Jean ARCAS

The stamp is circular and contains the text "Syndicat Mixte de la Vallée de l'Orbie" at the top, "Haut-Languedoc" on the left, and "Maire de Pierrerue" at the bottom. In the center is a coat of arms featuring a seated figure holding a staff and a sunburst above their head. A blue ink signature is written over the stamp.